



<http://ffkama.fr/savoie/>



LE DÉPARTEMENT

KUMITE 2022/2023

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL KUMITE MINIMES A SENIORS

SELECTIF POUR LE CHAMPIONNAT INTERDEPARTEMENTALE DAUPHINE-SAVOIE

DATE ET LIEU : **Samedi 17 décembre 2022** - Gymnase Municipal – Rue de la Concorde –
73490 La Ravoire

HORAIRES : 13h30 à 13h50 contrôle des catégories minimes/juniors M+F.
14h00 début de la compétition Minimes.
14H30 à 14H50 contrôle des catégories cadets/seniors M+F.
17H30 fin prévisionnelle de la compétition

CONDITIONS :

- Passeport sportif en cours de validité.
- Autorisation parentale pour les mineurs sur passeport ou formulaire officiel FFK.
- 2 licences dont celle de la saison sportive en cours.
- Sur-classement autorisé dans la catégorie d'âge supérieur.
- **Pour les compétiteurs majeurs : Pièce d'identité française (Carte Nationale d'Identité ou le Passeport Civil Français). Aucun autre document de sera admis.**
- **Pour les compétiteurs mineurs n'ayant pas la nationalité française, mais qui sont nés sur le territoire français peuvent participer en présentant un justificatif de naissance (ex : acte de naissance ou photocopie du livret de famille) ainsi qu'un justificatif de domiciliation en France.**

Tenue personnelle obligatoire :

Karaté gi blanc

Ceinture rouge et ceinture bleue

Gants rouges et gants bleus.

Protège pieds et tibias rouges et protèges pieds et tibias bleu.

Coquille obligatoire pour les combattants.

Protège poitrine pour les combattantes (à partir de cadettes)

Protège dents (adapté en cas d'appareil dentaire).

Plastron réversible rouge-bleu (sans les ceintures sous le plastron) pour les minimés.

Casques rouge et bleu pour les minimés.

Aucun équipement ne sera fourni par le Département

Se référer aux catégories d'âge et de poids FFK.

INSCRIPTIONS :

Sur le site fédéral : Onglet Compétitions - S'inscrire en ligne

Sur le site du département (<https://sites.ffkarate.fr/savoie/>) : Onglet Clubs & Licenciés - Compétition - Inscription en ligne

Date de clôture des inscriptions : 10/12/2022

Pour toutes les modalités : application du règlement fédéral